



Avril 2022

méré le mag



Le Mag Avril 2022



Édito	P3
Bilan financier	P4>7
Médaille de la famille	P8
Nouveaux arrivants	P9
Paintball	P10>11
Nouvelles Aires de Jeux	P11>12
Olympiades Fête de la Saint Jean	P12
Chenilles processionnaires	P13
Troc'graines	P15
ASCL	P16>17
Salon des Arts de Méré	P18>19
ACMM Gaston à la campagne	P20
La Brigaderie Studio Ryse Yoga	P21
Infos pratiques/Carnet/Agenda	P22>23



Horaires de la Mairie

Lundi et jeudi 9h/12h - Mardi - 15h/18h
Mercredi et vendredi 9h/12h-15h/17h
1^{er} et 3^{ème} samedi de chaque mois
10h/12h
Hors vacances scolaires

Directeur de la publication :
Michel Recoussines

Rédaction, conception :
Commission Information Communication

Mise en page : Valérie Page-Koch

Impression : Créatis
ZA Du Petit Mont
25 rue des Genévriers
78770 Thoiry
01 30 46 80 02

Crédits remerciements photos et articles
Vianney Bernard, Monique Bourg, Alain Colombi,
Sylviane Duquenoy, Jean-Max Pratx,
Sophie Gentils, Georges Bodel,
les associations de Méré.

Mairie de Méré
Square Raoul Breton - 78490 Méré
Tél : 01 34 86 02 13
Site web. : www.mere-village.fr



Edito

Chaque année, la lettre d'information du 2ème trimestre est l'occasion de vous présenter le Compte Administratif de l'année précédente et le Budget primitif de l'année en cours.

Vous pourrez constater que l'exercice 2021 s'est clôturé de façon satisfaisante avec un résultat cumulé de la section d'investissement de 632 501 € (+15%).

Le budget primitif 2022 va une nouvelle fois être impacté par une baisse de la DGF (Dotation Générale de Fonctionnement) et une hausse attendue de la péréquation (aide aux territoires dits « défavorisés »). Malgré cela, la part communale de vos impôts locaux ne sera pas augmentée cette année encore avec une possibilité d'autofinancement des investissements en 2022 de 1,2 millions d'euros. Toutefois, l'augmentation du prix du gaz, de l'électricité, des carburants, des aliments et des matières premières liés aux travaux de restauration ou de construction encore imprévisibles il y a deux mois va avoir un impact sur les finances de la commune. Nous avons essayé d'en tenir compte dans le Budget primitif 2022, mais la réflexion déjà mise en place sur les possibilités de faire des économies dans ces domaines doit se poursuivre. Pour information, le passage en mode LED de 400 lanternes en 2020 nous permet une baisse de la consommation électrique pour l'éclairage public de 27 000 € par an.

Après deux ans de pandémie, nous avons pu reprendre les cérémonies. Le CCAS a fêté cinq familles nombreuses et nous avons reçu les nouveaux habitants de 2020 et 2021. Discussions et convivialité étaient présentes autour d'un buffet.

Les enfants ont pu se précipiter à la découverte des nouveaux jeux du square du Poirier d'Encre et à l'école maternelle, les anciens n'étant plus aux normes de sécurité.

La commune a émis un arrêté municipal obligeant les propriétaires ou locataires de terrains infectés par les chenilles processionnaires à les éradiquer. Le non-respect de l'arrêté peut entraîner des poursuites prévues par la loi.

Certains s'étonnent de voir des nouvelles constructions dans notre village. Soit ils n'étaient pas à Méré en 2017 soit ils ne s'en souviennent pas. Cette année-là l'Etat a obligé toutes les communes à passer leur POS (Plan d'Occupation des Sols) en PLU (Plan Local d'Urbanisme), ce que la commune a toujours refusé jusque-là. Contrainte et forcée la commune, a donc dû s'exécuter, mais avec retard par rapport à la date limite imposée, ce qui l'a conduit à gérer l'urbanisation durant plus d'un an avec un RNU (Règlement National d'Urbanisme) beaucoup moins contraignant, situation qui ne pouvait donc pas durer. Par ailleurs l'État avait supprimé le Coefficient d'Occupation du Sol ouvrant ainsi la possibilité de construire sur les petits terrains.

L'élaboration d'un PLU est longue, elle nécessite une enquête publique et de multiples réunions avec les PPA (Personnes Publiques Associées) issues du Département, de la Région, de l'État, du monde agricole et du Parc Naturel Régional. Il aboutit nécessairement à une densification des centres villages et donc à une augmentation de la population qui doivent correspondre aux attentes de ces PPA sous peine de voir le futur PLU refusé par le Préfet. En juin 2018, il a été voté en prévoyant une augmentation de la population d'environ 300 habitants, un chiffre malgré tout relativement faible, ce qui se traduit obligatoirement par des constructions nouvelles hors terres agricoles. Certaines sont en cours d'élaboration quatre ans après le vote du PLU et d'autres vont l'être durant les années à venir. Il en est ainsi à Méré comme dans toutes les communes voisines, il faut s'y habituer, mais cela est réglementé, contrôlé permettant à notre village de conserver son caractère rural.

Nous nous retrouverons au traditionnel pique-nique de **la fête de la Saint Jean le 25 juin à 19h suivi du feu d'artifice à 23h.**

J'espère que vous avez passé d'agréables vacances de Printemps, protégez-vous bien et à bientôt.

Michel Heroussineb.

Bilan financier

La situation financière de la commune de Méré reste saine

L'exercice 2021 pour la commune de Méré s'est clôturé de façon satisfaisante, grâce à une hausse sensible globale des recettes et une hausse plus modérée des dépenses, d'où un résultat de fonctionnement en progression de 12,7% à 491 889 € (591 889 € en cumulé) par rapport à celui

de 2020. C'est la 4^{ème} année consécutive de hausse du résultat de fonctionnement, et c'est la principale source d'autofinancement pour nos investissements.

A noter que cela a été possible une nouvelle fois, avec une bonne gestion, sans augmenter les impôts des méréens.

Avec la réouverture des écoles, la crise sanitaire a modérément affecté nos comptes, contrairement à 2020 où nous avons continué à rémunérer le personnel, sans possibilité d'utiliser le chômage partiel, tandis que les recettes scolaires (cantine...) s'étaient effondrées.

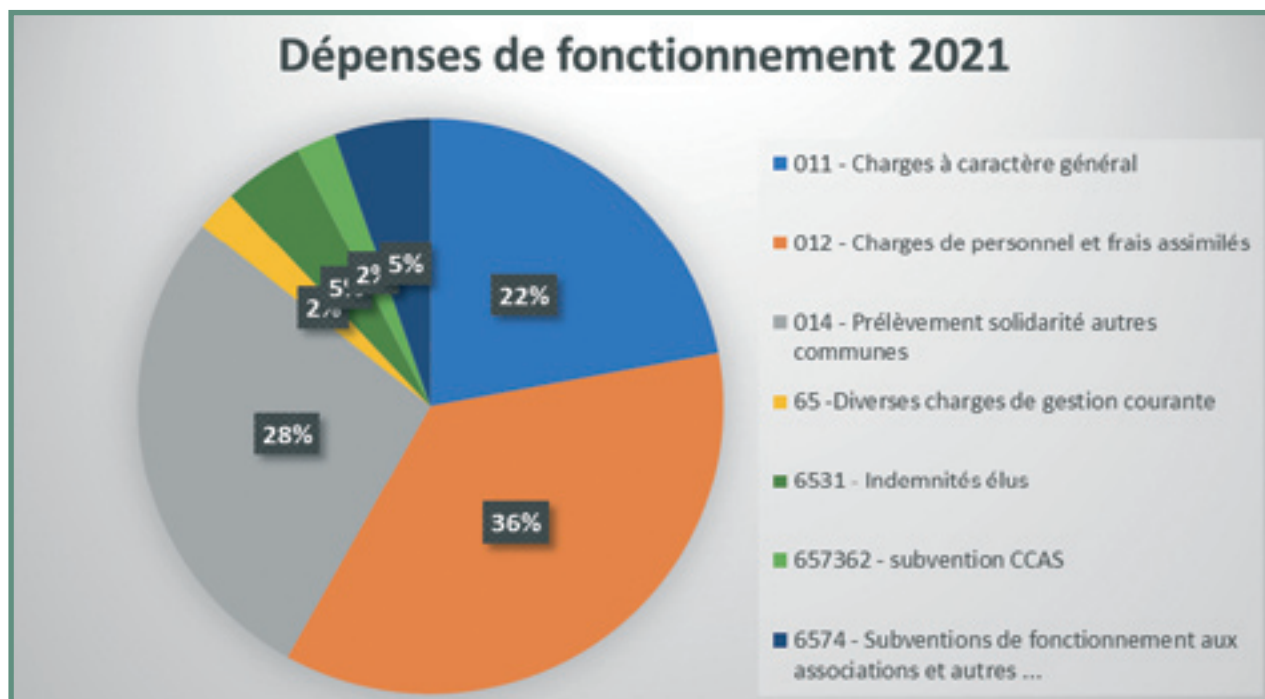
Section de fonctionnement

Cette section couvre, côté dépenses, le fonctionnement courant comme les salaires et charges du personnel, les coûts de téléphone et éclairage public, les travaux de

petit entretien des bâtiments, jardins et des espaces publics, les dépenses périscolaires (cantine, ...). Côté recettes, elle reçoit le produit des impôts fonciers (taxe foncière

et d'habitation) ainsi que le reversement par la Communauté de Communes des taxes des entreprises.

Dépenses



L'exercice 2021 s'est traduit par une hausse modérée des dépenses de fonctionnement de 2.3%, principalement due à :

- la hausse des charges à caractères général de +11.3% , principalement due à la campagne d'archivage réalisée en 2021, mais aussi de façon plus diffuse à une activité générale plus forte qu'en 2020 (écoles, ...) ;
- la hausse des charges de personnel (+4.3%) . Cette hausse fait suite à une

baisse en 2020 de 15% due à plusieurs départs, dont un seul a été remplacé, et confirme donc une baisse sur les années récentes.

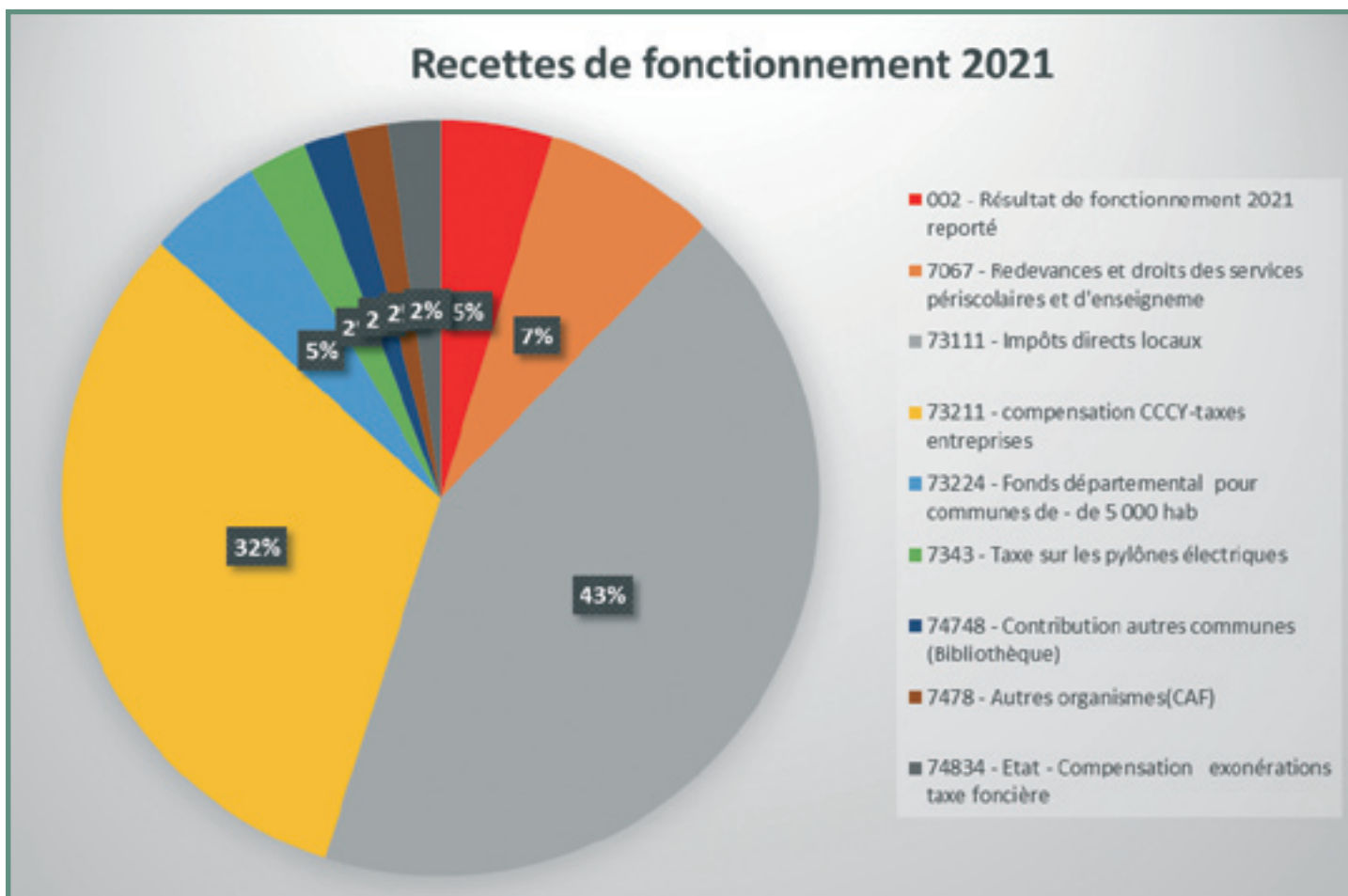
Les autres postes sont en baisse notamment les autres charges de gestion courante (moins subvention CCAS et associations) et les frais financiers (emprunts anciens).

Pour rappel, la commune est prélevée sur

ses recettes fiscales de 451 954 €, stable, pour la péréquation entre communes, destinée à aider des communes moins favorisées en Ile de France et en France, soit un prélèvement de 28% de nos recettes fiscales.

Total des dépenses de fonctionnement 2021 : 1 609 072 €

Recettes



Nos recettes de fonctionnement sont en hausse de 4,3% avec des évolutions contrastées suivant les postes :

- quasi-stabilité du revenu des impôts et taxes avec une hausse de 1% dans un contexte de stabilité du coefficient d'imposition de la taxe foncière. Cette augmentation est due à l'accroissement du parc de logements amputée de certaines exonérations (point suivants) ;
- hausse des dotations et subventions

de 12% due surtout à la compensation (47 026 €) par l'Etat des exonérations de taxe foncières qu'il a décidé, en contrepartie de la baisse subie sur le revenu de cette taxe ;

- très forte hausse des « produits des services » de +70%, notamment des revenus périscolaires (cantine, ...) en raison de la réouverture des écoles. En fait, après un effondrement de ces recettes en 2020, nous sommes revenus au niveau de 2019 ;

- la Dotation Globale de Fonctionnement de l'Etat, a été divisée par 2, et est passée de 31 685 € à 15 222 €, alors qu'elle était de 80 000 € il y a 5 ans.

Total des recettes de fonctionnement 2021 : 2 100 961 €

Résultat de fonctionnement

Les recettes ayant plus fortement augmenté que les dépenses, le résultat de fonctionnement 2021 est donc en hausse à 491 889 €.

Il a été décidé, au dernier Conseil Municipal d'affecter ces 491 889 € au financement des investissements 2022.

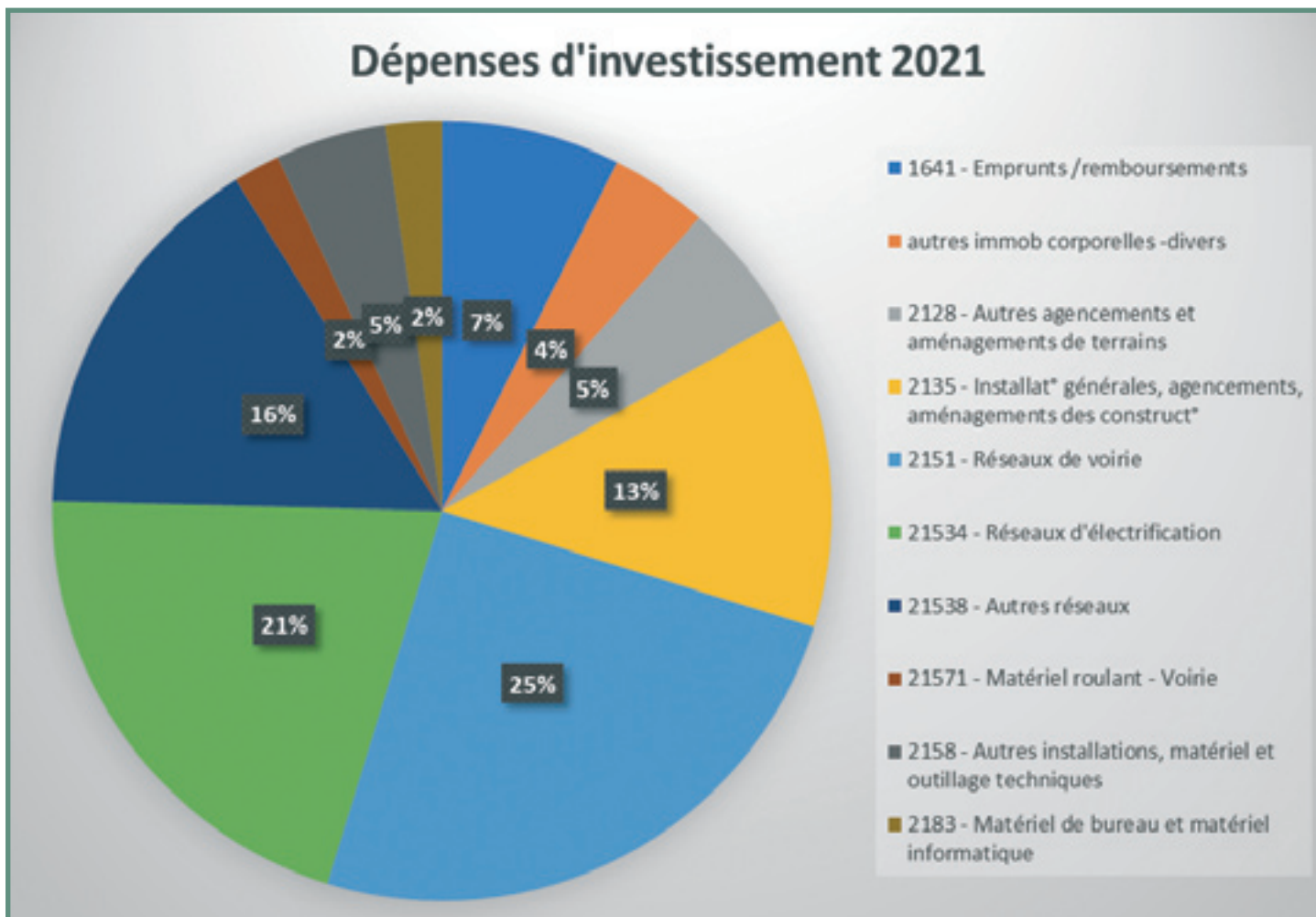
Section d'investissement

Cette section concerne les travaux et acquisitions destinés à augmenter et améliorer le patrimoine de la commune,

tant coté bâtiments (mairie, école, équipements sportifs ou culturels) que les voies et rues avec leur éclairage, ou bien les acqui-

sitions d'équipements (informatique, ...).

Dépenses



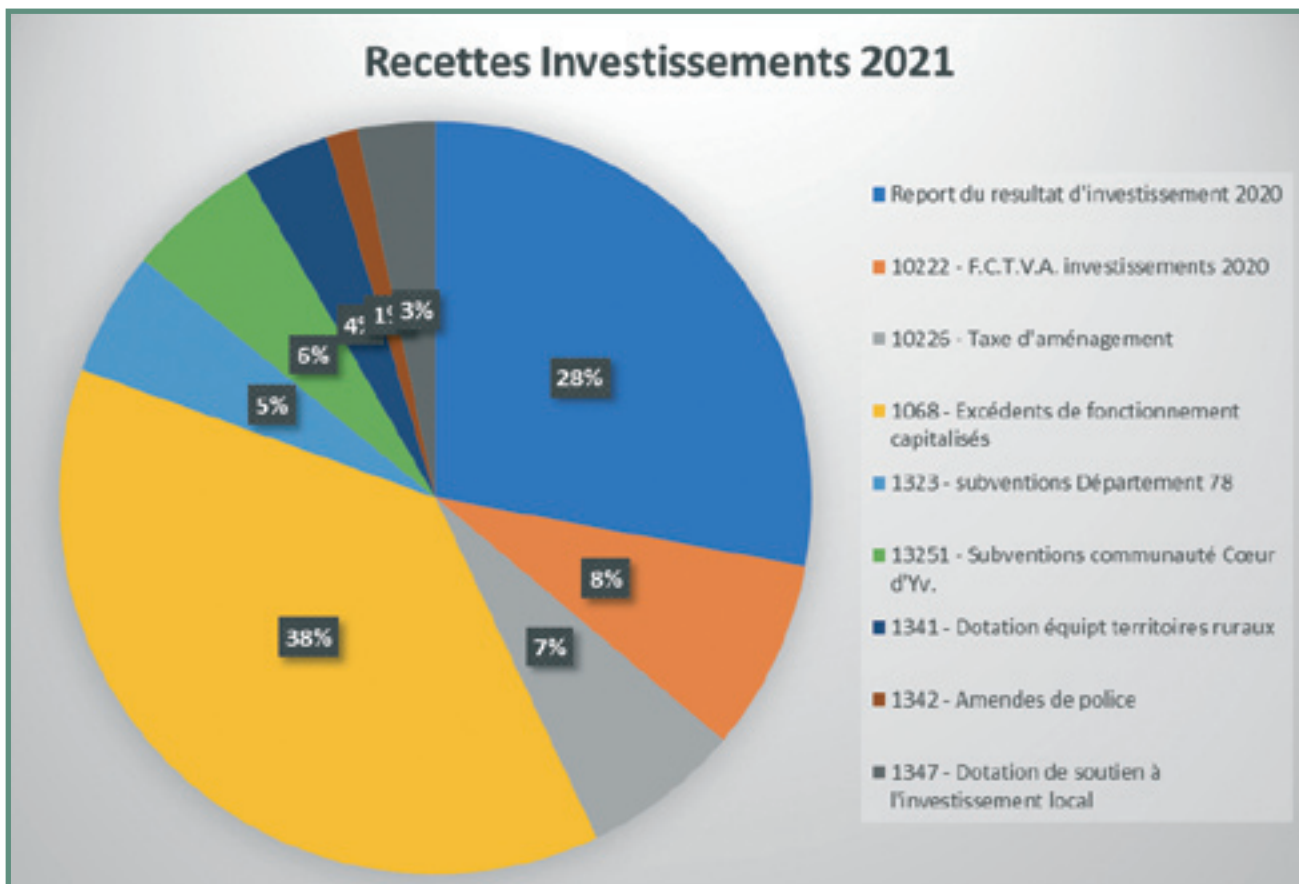
Les dépenses d'investissement ont baissé de 12,5% par rapport en 2020, en conséquence du faible niveau d'engagement de nouveaux chantiers en 2020 en raison de la pandémie. Toutefois, plusieurs gros chantiers ont été engagés en 2021, avec une part significative de factures qui tomberont en 2022 : ce sont les « restes à réaliser » qui représentent 267 954 € fin 2021, contre moins de 16000 € fin 2020 (18 fois plus !). Les principales dépenses d'investissement 2021 ont été :

- l'enfouissement des câbles téléphoniques et électriques basse tension route de Galluis, mais aussi partiellement rue de la Mare Chantreuil : embellissement d'une entrée du village ;
- couche de roulement rue du Colombier ;
- ajout d'une pergola à la microcrèche, afin de protéger nos chers enfants des ardeurs du soleil, et modérer la température à l'intérieur ;
- éclairage LED des tennis, pour revenir aux normes des compétitions ;

- éclairage public LED route de Galluis ;
- clôture du terrain multisport, afin de réduire les nuisances nocturnes ;
- matériel élagage jardins publics (épareuse) ;
- divers travaux de maintenance et de signalisation des voiries et d'entretien des bâtiments.

Total des dépenses d'investissement 2021 : 540 922 €

Recettes



Les recettes d'investissement ont augmenté fortement de 24.5% en 2021 par rapport à 2020. Les causes en sont les suivantes :

- très fort reliquat de la section investissement 2020, les travaux ayant été décalés en raison de la pandémie : +61% à 324 197 € ;
- hausse des subventions accordées de +141% à 232 058 € grâce à de nouveaux projets et un dynamisme certain pour présenter des dossiers à nos sponsors, notamment le Département et la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines (CCCY) ;
- affectation du résultat de fonctionnement 2020 en hausse de 6% à 436 224 € ;
- récupération de la TVA des chantiers de 2020 : 95 253 €, en baisse de 15 000 € par rapport à 2020 car moins de travaux réalisés l'an dernier.

Les autres recettes, de nature plus conjoncturelle, sont :

- la taxe d'aménagement générée par les nouvelles constructions, en baisse : 98 941 € ;
- les subventions reçues en 2021 liées à la réalisation des chantiers, toutes en hausse ;
- les subventions du Département : 62 003 € ;
- les subventions de la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines : 66 672 € ;
- dotation d'équipement des territoires ruraux : 42 935 € ;
- dotation de soutien à l'investissement local : 38 500 € ;

Comme pour les dépenses, une partie de ces subventions accordées ne sera payée qu'en 2022 au fur et à mesure de l'avancement des travaux en 2022, et constituent

un « reste à réaliser » de 251 549 €, assez cohérent avec le « reste à réaliser » côté dépenses d'investissement.

Total des recettes d'investissements 2021 : 1 173 423 €

Résultat d'investissement

Compte tenu d'une hausse des recettes deux fois plus forte que celle des dépenses, le résultat cumulé de la section d'investissement est en forte hausse de +15%

à 632 501 € y compris le report de l'exercice 2020. Il sera reporté en 2022 pour financer les investissements nouveaux et ceux déjà lancés en 2021

	Investissement	Fonctionnement	Total
Reports 2020	324 197 €	100 000 €	424 197 €
Exercice 2021	308 303 €	491 889 €	800 191 €
Cumul	632 501 €	591 889 €	1 224 390 €

Ce résultat cumulé correspond en gros à notre situation de trésorerie. Nous n'avons donc pas eu besoin en 2021 d'activer un emprunt, ni de recourir à une couverture de trésorerie.

prises entre 500 et 2000 habitants). Nos remboursements d'emprunts représentent 39 058 € en capital et 6 587 € en intérêts soit 25 € par habitant et par an.

Endettement

L'endettement à fin décembre 2020 est de 355 918 € soit 198 €/habitant contre 600 €/habitant pour les communes de la même taille (communes de France com-

Médaille de la famille

Monsieur le maire a remis à 5 familles, le samedi 2 avril, la médaille de la famille suite à la demande du CCAS.

Cette distinction, établie en 1920, honore ceux qui « élèvent ou qui ont élevé dignement de nombreux enfants, afin de rendre hommage à leurs mérites, et de leur témoigner la reconnaissance de la nation » rapporte le Code de l'action sociale et des familles. Il faut avoir au moins 4 enfants, dont l'aîné a plus de 16 ans pour qu'une demande soit éligible.

Le maire de la commune instruit le dossier qui est transmis à l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) qui donne au préfet son avis motivé sur chaque candidature.

La décision d'attribution est prise ensuite par le préfet. Il établit chaque année la liste des bénéficiaires pour son département.

Beaucoup de familles nombreuses ont choisi le cadre rural de Méré, avec une offre de transport qui leur permet de relier des pôles étudiants et les bassins d'emploi (Paris, Versailles, Saint-Quentin), pour y faire grandir leurs enfants.

4, 5 ou 6 enfants, ces familles sont installées depuis longtemps sur notre commune et ont pu, samedi 2 avril, apprécier les attentions que la mairie leur avait réservées, autour d'un buffet convivial.



Nouveaux arrivants



Monsieur le maire et la commission « fêtes et cérémonies » ont reçu les nouveaux arrivants depuis 2020 dans notre village.

Reportée l'année dernière cette cérémonie d'accueil a permis à environ 25 familles de mieux connaître leur nouveau lieu de vie. Monsieur le maire a fait un bref historique de Méré et rappelé quelques chiffres clé. Il a aussi pu donner la trajectoire suivie par l'équipe municipale : garder un cadre rural préservé, conserver des finances saines, permettre de bénéficier des subventions existantes et promouvoir la forte dynamique associative.



Les élus présents ont présenté leurs différentes commissions (fêtes et cérémonies, finances, communication, environnement, urbanisme etc...) et les représentants des associations ont également pu mettre en avant les nombreuses activités qui sont proposées. Les nouvelles adhésions sont toujours les bienvenues, et les bénévoles qui s'engagent à leur côté encore plus ! Les discussions se sont poursuivies autour d'un buffet très apprécié de tous, enfants compris.

Cette initiative deviendra annuelle (en conditions sanitaires favorables) afin que les nouveaux méréens se sentent accueillis et puissent avoir le meilleur accès aux informations et activités du village.



Paintball

Après le déluge des derniers jours, c'est par un soleil magnifique qu'enfants et adolescents de Méré ont pu jouer au Paintball à l'espace du Poirier d'encre.

Un terrain délimité par un filet, des plots, deux équipes armées, casquées et protégées pour s'amuser en toute décontraction. Pendant ce temps, les parents peuvent discuter au bord du terrain ou participer à un concours de tir de précision. Les plus jeunes en ont profité pour investir la nouvelle aire de jeux, avec la belle structure, la balançoire et le tourniquet flambants neufs. Les séries d'affrontements se sont poursuivies tout l'après midi. Merci à la commission « fêtes et cérémonies » de la mairie qui a organisé cette activité.





Nouvelle aire de Jeux

Au poirier d'encre



Nouvelle aire de Jeux

A la maternelle



La commission scolaire s'est réunie à plusieurs reprises en 2021 pour le remplacement du jeu extérieur et la réfection du sol amortissant à l'école maternelle.

Différentes sociétés ont été contactées pour obtenir des devis, la commission a décidé de choisir la société KOMPAN

sur leur proposition. Le montant global s'est élevé à 27 717 euros HT, les travaux ont été effectués pendant les vacances d'hiver sur un calendrier bien déterminé :

- 1ère phase : dépose des dalles, de l'ancien jeu et réalisation des travaux préparatoires ;
- 2ème phase : pose de la nouvelle structure ;
- 3ème phase : finition, réalisation de la sous-couche puis de la couche de finition.

Le jour de la rentrée, le lundi 7 mars, les enfants ont pu découvrir cette nouvelle aire de jeux pour le plaisir de tous.

Bientôt à Méré...

MÉRÉ 

OLYMPIADES

Jeux sportifs pour les enfants de 8 à 12 ans !
Ambiance conviviale garantie !
Equipes composées sur place

SAMEDI 11 JUIN 2022

DE 14 H 30 À 17 H 30
AU POIRIER D'ENCRE

Inscription auprès de
Florence Bouet > flowbouet@gmail.com

Invitation pour tous les Méréens ! 

Parc du sentier de l'abbaye

FÊTE DE LA SAINT JEAN 2022

19 H 00 · APÉRO OFFERT PAR LA COMMUNE
21H30 · DISTRIBUTION DE COLLIER FLUOS
23H00 · FEUX D'ARTIFICE

**SAMEDI
25
JUIN
2022**

SOIRÉE ANIMÉE PAR
ENERGIE SPECTACLE !

RESTAURATION POSSIBLE GRÂCE AU FOOD
TRUCK "LA ROULOTTE QUI MIJOTTE" OU
APPORTEZ VOTRE PIQUE-NIQUE !

Chenilles processionnaires



Biologie des chenilles

La processionnaire est un insecte de l'ordre des lépidoptères. L'adulte est un papillon de 4 cm d'envergure, aux longues antennes. Ses ailes antérieures sont grises, les postérieures blanches marquées d'une tache sombre à son extrémité.

La chenille mesure de quelques millimètres (pour le premier stade larvaire) à 4 cm de long. Elle est de couleur brune avec des taches cuivrées sur le dessus et les flancs. Sa face ventrale est jaune. Le corps est fortement velu et couvert de soies urticantes à très fort potentiel allergisant. Les chenilles se déplacent en procession et construisent des cocons de soie dans les arbres résineux dont elles dévorent les aiguilles. Il en résulte un affaiblissement important des arbres.

Les papillons naissent durant l'été, entre juin et septembre, selon le climat. Ils peuvent pondre jusqu'à 2500 œufs sur les rameaux ou les aiguilles de diverses espèces mais également sur celles des sapins ou des cèdres. L'éclosion donne naissance à des chenilles qui s'attaquent aussitôt aux aiguilles des résineux. En parallèle, elles se mettent à tisser des nids de soie dans lesquels elles restent cachées pour s'alimenter. A chaque changement de nids, elles se déplacent en très longues «processions», se suivant toutes en file indienne. Dès les premiers froids, elles construisent des nids très denses à la cime des arbres ou l'extrémité des branches. Elles y passeront l'hiver à l'abri des températures négatives. Au printemps, entre mars et avril, les chenilles d'un

même cocon quittent leur nid en procession, descendent par le tronc et rejoignent le sol pour s'y enfouir afin de tisser un cocon et de se transformer en chrysalide. Au bout de plusieurs mois, la métamorphose est accomplie : les papillons adultes sortent de terre et s'envolent avant de s'accoupler.

Attention ! N'approchez pas les chenilles processionnaires en raison de leurs poils urticants. Veillez à éloigner les enfants et les animaux domestiques de ces insectes.

Les stratégies de lutte biologique globale contre la chenille processionnaire

- Favoriser le contrôle biologique des processionnaires par les mésanges et les chauves-souris : En effet, l'INRA a montré que les mésanges consommaient de nombreuses chenilles de la processionnaire. De même, il a été prouvé que certaines espèces de chauves-souris chassaient les papillons adultes. On peut ainsi installer des nichoirs à mésanges et des abris à chauves-souris dans les zones fortement attaquées par la processionnaire.
- Utiliser des pièges à phéromone, pour détecter la présence des adultes, réduire les populations, et cibler les meilleures périodes de traitement avec un insecticide biologique.
- Placer des pièges colliers sur le tronc des arbres pour capturer les processions de chenilles qui migrent au printemps.



La lutte mécanique

Chaque année, dès que les nids élaborés par les chenilles sont visibles, avant qu'ils ne soient trop importants et urticants et avant mi-octobre, ceux-ci pourront être supprimés mécaniquement en coupant les branches infestées par les cocons pour

ensuite les incinérer (en prenant les précautions nécessaires de protection ou en faisant appel à un spécialiste). Vous pouvez également rencontrer dans la moitié Nord de la France des chenilles processionnaires du chêne. Les proces-

sionnaires du chêne peuvent provoquer une défoliation importante des chênes ; ce phénomène, lorsqu'il est répété et combiné à des maladies comme l'oïdium, peut conduire à un dépérissement des arbres.

Obligation de traitement des arbres infestés de chenilles processionnaires

Les propriétaires ou locataires de biens immobiliers ou de terrains relevant la présence de nids de chenilles processionnaires dans leurs végétaux sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires, chaque année, pour éradiquer efficacement les colonies.

Les manquements aux dispositions de l'arrêté communal V2022-099 peuvent être poursuivis conformément aux lois.



Participation
83,79%

Election 2022 Présidentielle



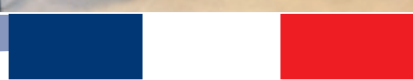
Les résultats du premier tour de l'élection présidentielle à Méré

CANDIDAT	SCORE
Emmanuel MACRON La République en marche	35,52 % 417
Marine LE PEN Rassemblement national	15,08 % 177
Jean-Luc MÉLENCHON La France insoumise	13,71 % 161
Valérie PÉCRESSE Les Républicains	12,18 % 143
Éric ZEMMOUR Reconquête	10,99 % 129
Yannick JADOT Europe-Écologie-Les Verts	6,30 % 75
Jean LASSALLE Résistons !	1,87 % 22
Nicolas DUPONT-AIGNAN Debout la France	1,79 % 21
Anne HIDALGO Parti socialiste	0,85 % 10
Fabien ROUSSEL Parti communiste français	0,77 % 9
Philippe POUTOU Nouveau Parti anticapitaliste	0,60 % 7
Nathalie ARTHAUD Lutte ouvrière	0,20 % 3

Source : lemonde.fr

Les résultats du deuxième tour de l'élection présidentielle à Méré

CANDIDAT	SCORE
Emmanuel MACRON La République en marche	67,91 % 711
Marine LE PEN Rassemblement national	32,09 % 335



Troc'graines

En savoir plus : www.potageensemble.wixsite.com/monsite

Pour cette 2ème édition du Troc'graines organisée par le Montfortoisentransition, les Méréens ont chaleureusement accueillis les participants ce samedi 12 mars 2022 sur le parvis de la mairie. Toutes les générations étaient présentes et réunies autour d'une même passion : le jardinage ! Méré, Bazoches, les Mesnuls, Montfort l'Amaury, Grosrouvre et même Houdan étaient représentés !

Le troc, c'est quoi ?

Vous avez récolté des graines de tomates anciennes dans votre jardin et vous voulez les échanger contre de nouvelles variétés ? Vous avez des semis spontanés de myosotis, roses trémières ou de sedum dans votre jardin et vous désirez des graines de courge ? Rien de plus simple. Vous venez avec vos graines ou plants étiquetés et millésimés, vous regardez ce que les autres troqueurs ont apporté et l'échange commence ! Trucs et astuces de jardinage, recettes de cuisine, conseils de conservation et de récolte...tout est bon à échanger au travers des graines.

Un troc de graines, pourquoi faire ?

Diffuser et échanger des semences reproductibles (non hybrides), permet de favoriser la biodiversité et de proposer des variétés adaptées au terroir local. Ce troc offre aussi la possibilité de produire à moindre coût ses propres légumes et fruits, et ainsi d'accéder à une alimentation saine et locale.

Prétexte à l'échange et à la rencontre, le troc'graines peut favoriser le lien social entre individus qui n'auraient pas été amenés à se rencontrer. Il est donc un véritable outil de mixité sociale qui favorise l'échange de savoirs et de pratiques autour de la semence mais aussi autour du jardin.

Enfin, c'est un acte engagé qui souligne la liberté de produire et d'échanger ses semences. Ce patrimoine vivant, qui nous est transmis depuis des générations, est aujourd'hui revendiqué en tant que propriété privée par les grands noms de l'industrie semencière. La réappropriation par les citoyens des semences permet la prise de conscience écologique. La transition écologique commence par des choses simples.

Un moment de convivialité inter communal qui fait du bien dans le contexte actuel et à prolonger avec plaisir sur les potagers partagés du MeT à Montfort L'Amaury. A l'année prochaine pour la 3ème édition !



Vie associative



Eveil sportif et multisports

La section ASCL éveil sportif et multisports propose toute l'année des activités sportives adaptées aux tout-petits dès l'âge de 2 ans et jusqu'à 7 ans, le mercredi après-midi de 15h à 17h30.

Dans le gymnase ou à l'extérieur sur le court de tennis, Florence, éducatrice sportive, invite les enfants à découvrir leurs aptitudes et compétences, dans la bonne humeur, en toute sécurité via des anima-

tions ludiques et coopératives. Pour les 8-12 ans, nous proposons également des stages à la journée pendant les vacances scolaires : les prochains auront lieu les 2, 3 et 4 mai ainsi qu'en pré-rentree scolaire les 29, 30 et 31 août 2022.

N'hésitez pas à nous rencontrer.
www.asclmere.fr



Marche nordique les samedis matins

Rendez-vous au parking du gymnase de Méré tous les samedis matin départ à 9h30, retour vers 12 heures

Il s'agit d'une marche conviviale à rythme soutenu, de 10 à 12km, et de découverte des forêts, plaines et villages alentour.

Par rapport à la marche simple, l'utilisation de bâtons spécifiques et adaptés à votre taille aide à améliorer votre propulsion et à soulager vos membres inférieurs.

Séances d'essais et prêts de bâtons proposé. www.asclmere.fr





Sophrologie

Coralie Grangeot Sophrologue

Les événements de la vie génèrent des périodes de stress : troubles de l'humeur, fatigue, des troubles du sommeil, des douleurs physiques.

Dans la bienveillance et l'écoute, venez retrouver l'harmonie intérieure grâce à la respiration, cette action toute simple qui parfois devient difficile sous l'emprise du stress...

Renseignements et inscriptions :
Coralie Tél. : 06 12 76 02 43
ou Stéphanie Tél. : 06 70 36 87 45



Gymnastique

Il reste deux mois avant les vacances. Pour une remise en forme et pour une cotisation minimale de 30 euros pour les méréens et 40 euros pour les non méréens vous pouvez assister aux 6 cours. Maintenant ce sont 3 professeurs qui animent les cours de gymnastique et vous proposent des séances très diversifiées.

(Gym douce, gym tonique, cuisses, abdos, fessiers, stretching, pilates, step, cardio boxe, cardio danse, zumba, ...
www.asclmere.fr
Monique Bourg : 06 61 45 59 80

France Parkinson

Danse, Sophrologie, Gymnastique et Boxe

Les ateliers Danse, Sophrologie, Gymnastique et Boxe adaptés, soutenus par la mairie de Méré et France Parkinson, se poursuivent cette année encore, tous les mercredis de 10 à 12h dans la salle des associations. Notre groupe, constitué de personnes atteintes par la maladie de Parkinson, et de professeurs diplômés, s'est un peu étoffé et nous avons pu proposer quelques séances supplémentaires. Avec, à chaque séance, des sourires partagés dans une belle énergie, avec l'émerveillement de « faire », « d'être », « de se/re/découvrir », soi-même et tous ensemble.

Je partage le témoignage d'Alain, lors de la dernière séance de boxe : « Au début, je venais, pour me bouger, pour voir du monde : mais là : je prends plaisir, je viens parce que j'aime ça ! A mercredi ! »



Vie de la commune

1



Salon des Arts de Méré

Une très belle exposition-vente a eu lieu salle des mariages à la mairie, le Salon des Arts.

Les visiteurs, ont été surpris et enchantés par la qualité et la variété de ce qui a été exposé par les 14 artistes venus de Méré et des environs proches. Des ventes ont été réalisées sur place, et des contacts noués. Ce genre de rendez-vous au cœur de notre village participe au dynamisme et à la variété des propositions pour nos habitants.

2



4



3

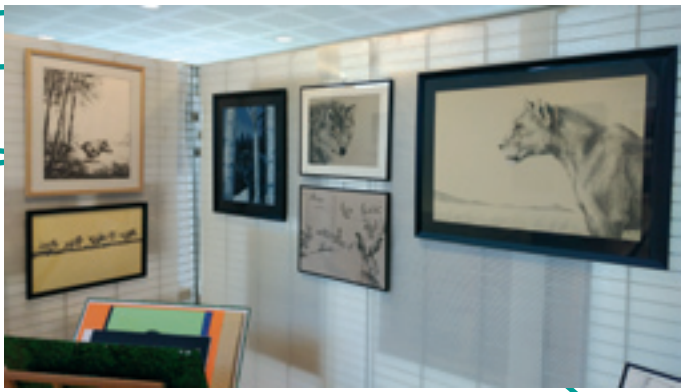


5



6





7

1 - Joël Migneaux

joelmigneaux.com

2 - Shaftai

www.shaftai.fr

3 - Léone Digraci

www.artmajeur.com/fr/leonedigraci/news

4 - Bénédicte de Saint Léon

<https://www.facebook.com/benedicte.desaintleon>

5 - Valérie Page

www.valerie-page.com

6 - Benoit d'Amat

helium-artistes.com/artistes/damat-benoit/

7 - Axelle Costerousse

www.axellecosterousse.fr

8 - Cyrille Morin

www.cyrillemorin.fr

9 - Muriel Chéné

www.murielchene.com

10 - Agnès Heitz Krantz

www.agnes.heiz.krantz.com

11 - Sophie Gardin

<https://www.instagram.com/sophiegardin.art/>

12 - Valérie Anceaume Gutierrez

https://www.instagram.com/valerie_anceaume_gutierrez/

13 - Philippe Villain

https://www.instagram.com/philvillain_peintre/

14 - Daniel Martin

danielomartin.com

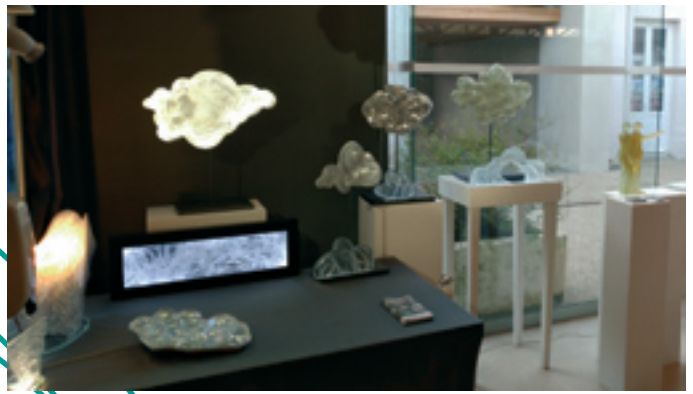
14



13



8



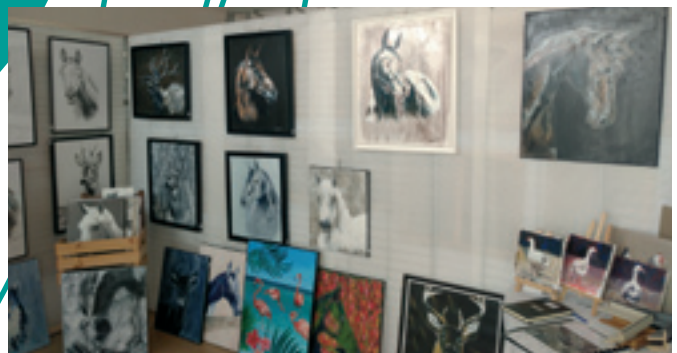
9



10



11



12



Amicale cycliste Méré/Montfort ACMM - Rejoignez-nous !

Bas les masques et vive le sport.

Le printemps est de retour et avec lui les envies de s'échapper dans la nature et de reprendre une activité sportive. Ça vous démange ? Rejoignez-nous !

Il est enfin temps de respirer un grand coup et quoi de mieux que de partir en vélo parcourir notre belle région. C'est ce que nous proposons chaque semaine en nous donnant rendez-vous le dimanche matin devant la mairie de Méré. C'est l'assurance de passer un bon moment, dans la convivialité et l'envie de se dépasser.

Rejoindre l'ACMM, c'est pouvoir s'exprimer selon ses capacités et ses envies avec 3 niveaux de groupe qui permettent à chacun de prendre plaisir à rouler.

C'est faire la connaissance de voisins qui partagent les mêmes passions. Pour les mordus, c'est participer avec l'aide de l'Amicale aux randonnées cyclotouristes proposées par d'autres clubs, dans le département et au-delà.

D'ailleurs, l'ACMM organise elle-même sa sortie cyclotouriste à laquelle près de 200 inscrits avaient participé en 2019.

Si cela vous intéresse, cochez sur votre calendrier la date du dimanche 25 septembre 2022. C'est ouvert à tous, licenciés et non licenciés.

Pour nous rejoindre, rien de plus facile.

Contactez-nous aux adresses suivantes :

Site Internet : www.asso-acmm.fr

Ollivier, président de l'ACMM au
06 24 69 43 40 ollivier.gilles@gmail.com

Francis, communication au 06 44 05 21 95

A bientôt...



J'ai testé pour vous ...

Gaston à la campagne* !

Bon anniversaire Gaston ! Déjà un an que cette petite entreprise familiale s'est lancée sur Méré. Nous ne saurions que nous satisfaire de ce très bon choix pour lancer cette entreprise de restauration et de livraison à domicile.

Au menu : burgers (comme au restaurant), frites, salades (poke bowl,...), pad thaï, desserts et boissons.

J'ai justement gagné un jeu concours sur le réseau social Instagram en février dernier !

Voilà une bonne occasion de tester le fameux « Gaston à la campagne ». Je les avais vu passer et leur carte de restauration « de cuisine faite comme à la maison » me semblait déjà alléchante. Ce fût l'occasion : un burger et un poke bowl. Voilà nos choix. La commande a été très facile à passer. L'ergonomie du site est bien réfléchi. J'ai tout de même eu quelques difficultés avec le code cadeau, mais un échange sur messagerie sur les réseaux sociaux et le souci a été résolu en moins de trente secondes. Un service client vraiment efficace ! Et moins de 20 minutes plus tard, notre livreur était déjà là avec un burger « Le Tonton » et une salade « poke bowl ». Difficile de ne pas me servir dans les frites de mon amoureux. Elles semblent être faites au couteau. Il faudra que je leur pose la question. Et si je parlais du plus important ? Le goût et la fraîcheur des aliments étaient au rendez-vous !

Animal sociable comme je suis, j'ai posé quelques questions au livreur. Et je n'ai pas



*Arrivé dans notre village il y a quelques mois sous le nom d'Hubert à la campagne. Une marque de livraison homonyme leur a « gentiment » demandé de changer de marque. Cela ne change en rien le principe et les valeurs de la marque, et ni une, ni deux, les responsables qui se cachent derrière cette entreprise familiale se retroussent les manches et rebondissent pour lancer « Gaston à la campagne » !

non plus été déçue. Un jeune du coin qui a postulé à l'ouverture du restaurant, embauché en CDI et qui semble vraiment satisfait de son entreprise. On sent une culture du service client et du travail bien fait !

Une vraie success story à Méré ! Déjà une dizaine de salariés.

Leur slogan : « Ce n'est pas parce qu'on habite à la campagne qu'on n'a pas le droit

de se faire livrer des plats par des restaurants. »

<https://gaston-campagne.com/>

Une méréenne ouvre une chocolaterie à Montfort

La Brigaderie
de Paris

TORRÉFACTEUR DE CACAO
ET MANUFACTURE DE CHOCOLATS, VOUS PROPOSE :

DES ATELIERS ORIGINAUX AUTOUR DU CACAO

- Fabriquez des chocolats bean-to-bar (de la fève à la tablette)
- Apprenez à déguster le chocolat (arômes et saveurs)
- Découvrez les accords choco-oenologiques (chocolat et vins)

CÉLÉBRATIONS

- Anniversaires enfants (plusieurs thèmes disponibles)
- Team-Building entreprises (chez nous ou chez vous)



La Brigaderie
de Paris

Depuis 2012

AUTOUR DU CACAO

*Manufacture de chocolats bean to bar
et de brigadeiros*

A La Brigaderie de Paris, le cacao possède un passeport et vient exclusivement du Brésil, pays d'où ce fruit magique est natif. Nos fournisseurs ont été soigneusement sélectionnés pour présenter au Monde entier la richesse des terroirs uniques de ce pays :

En Amazonie, nous priorisons le cacao sauvage, cueillis par des communautés locales organisées en coopératives ; À Bahia, région emblématique du cacao brésilien, nous avons sélectionné des petits producteurs qui travaillent intensément pour avoir des cacaos d'excellence.

Nous partons de la fève de cacao pour produire en toute transparente (notre vitrine peut le confirmer) de nombreuses gourmandises qui plairont à tous les épicuriens exigeants.



📍 14 rue de Sancé 78490 Montfort l'Amaury

☎ +33(0)7 77 25 20 23

🌐 www.labrigaderiedeparis.com

📷 @labrigaderiedeparis



Studio Ryse Méré Yoga et Bien-être

Vous n'avez jamais fait de Yoga et vous pensez que c'est une pratique lente ou qu'il faut être souple pour le pratiquer ?

Détrompez-vous, le Yoga est vieux de plus de 3000 ans, c'est une discipline adaptable à chaque pratiquant, au rythme du plus cadencé au plus doux et dont les bienfaits ne sont plus à prouver ; régulation de la

pression artérielle, amélioration des troubles digestifs, canalisation des émotions et bien d'autres... du bien-être physique et mental.

L' équipe du Studio RYSE YOGA vous propose des cours collectifs à Méré.

Situé au rez de chaussé du 50 COWORKING, 50 avenue Léon Créte, découvrez

une salle de 80m² accueillant jusqu'à 12 élèves. Tapis, coussins, briques sont à votre disposition lors de votre pratique.

Un lieu destiné à votre détente et bien-être, où chacun des professeurs est animé par l'envie de partager son savoir autour de différentes pratiques de bien-être.

Au programme Yoga tous niveaux (du restauratif au cardio), renforcement musculaire, danse libre, stretching postural, sophrologie mais aussi massages en drainage lymphatique et massothérapie.

Réservations en ligne

WWW.BE-RYSE.COM

Informations auprès de KENZA :

07 60 50 39 84

Studio RYSE YOGA :

50 avenue Léon Créte 78490 Méré

Infos pratiques - carnet - agenda

Respectez vos voisins !

Bruits dans les propriétés privées

Par arrêté préfectoral, les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, ... ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables
de 8h30 à 12h00
et de 14h30 à 19h30

Les samedis
de 9h00 à 12h00
et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés de
10h00 à 12h00

Bruits d'activités professionnelles

Les travaux bruyants susceptibles de causer une gêne de voisinage, réalisés par des entreprises publiques ou privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur le domaine public ou privé, y compris les travaux d'entretien des espaces verts ainsi que ceux des chantiers sont interdits :

Les jours de semaine
avant 7h00 et après 19h30

Les samedis
avant 8h00 et après 19h00

Les dimanches et jours fériés

Feux

Rappel : le brûlage des déchets verts à l'air libre, est interdit toute l'année sur l'ensemble du territoire des Yvelines. Par conséquent tous les gros déchets verts des jardins (branchages et bois de taille) doivent être portés à la déchèterie. Il est rappelé que les nouveaux bacs marrons destinés aux végétaux sont ramassés le vendredi matin par les camions du SIEED jusqu'au 9 décembre.

Crottes de chiens

Merci de bien vouloir ramasser les crottes de vos chiens devant les maisons ainsi qu'en balade, nous vous rappelons qu'il existe des «toutounet».



Syndicat Intercommunal d'Assainissement
Gestion des eaux usées
et des stations d'épuration

SIARNC UTILE

Numéro d'astreinte 24h/24 : 06 87 27 13 97

Pour les problèmes identifiés sur la voie publique pour le réseau d'eaux usées : débordement d'eaux usées sur la voirie, remontée chez les riverains, casse d'un tampon d'eaux usées...

Accueil au :

3 route de Septeuil 78640 Villiers-Saint-Frédéric

De 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00

du lundi au vendredi. 01 34 89 47 44

Services aux usagers :

Certificat de raccordement lors de vente, contrôle

Demande de raccordement au réseau d'eaux usées.

Contrôle de votre système d'assainissement autonome.

Intervention en domaine public pour tout problème

d'assainissement.

Lien vers le site Internet du SIARNC :

<https://www.siarnc.fr/>

contact@siarnc.fr

Horaires du terrain multisports

Par arrêté municipal, les horaires d'ouverture du terrain multisports ont été fixés de 8h30 à 19h du 01/04 au 31/10, et de 8h30 à 18h du 01/11 au 31/03

Food trucks

Parking de la mairie

Le camion Aveyronnais

Lundi à partir de 18h - 06 61 81 92 33

La Sicilienne Pizzas

Mardi à partir de 17h - 06 59 11 78 42

La Roulotte qui Mijote

Mercredi à 17h - 06 66 31 13 51

Numéros utiles

- Mairie de Méré 01 34 86 02 13
- Sous-Préfecture de Rambouillet 01 34 83 66 78
- Préfecture des Yvelines Versailles 01 39 49 78 78
- Direction Départementale des Territoires (DDT) 01 30 84 30 00

- Numéro d'appel d'urgence européen unique 112
- Pompiers 18
- Police / Gendarmerie 17
- Samu 15

- Numéros d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes (contact par fax ou SMS seulement) 114

- ERDF dépannage 06 64 99 28 94
- GRDF dépannage 06 75 62 96 96

- Conseil Général
- Centre routier 01 34 57 32 40
- Météo France 08 99 71 02 94

Sites Internet utiles

- www.yvelines.gouv.fr
- www.prim.net
- www.developpement-durable.gouv.fr/-Sites-Portail-Risques
- www.risques.gouv.fr

Site web, application mobile de la commune

- www.mere-village.fr
- Ma mairie en poche disponible sur le Play Store et l'App Store.



Apple



Android



2022

Nouvelle année électorale

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections législatives de 2022 ? N'oubliez pas de vous inscrire. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Service-public.fr vous présente les différentes démarches pour vous inscrire.

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur service-public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- en mairie, sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription ;

- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription.

Attention : Les inscriptions sont possibles dès à présent jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

**Les dates
des prochaines
élections législatives :**

12 et 19 juin 2022

Carnet

Naissances

Olive BALLEYGUIER VIDO

9 février 2022

Kays BATTEUX LEBON

3 mars 2022

Mariages

Sacha BOSTONI et Aurélie FRETTI

19 mars 2022

Décès

Jérémy LOCATELLI

5 novembre 2021

Wilfrid ESNOULT

23 janvier 2022

Marie-Hélène MAROLLEAU

25 février 2022

Hervé de FOS

11 mars 2022



Les Baladins d'Amaury

Dimanche 12 juin 18h30 - Eglise de Méré

Tarifs :

adultes 12 euros,
étudiants, lycéens, chômeurs 6 euros,
enfants de moins de 10 ans gratuit.

Programme :

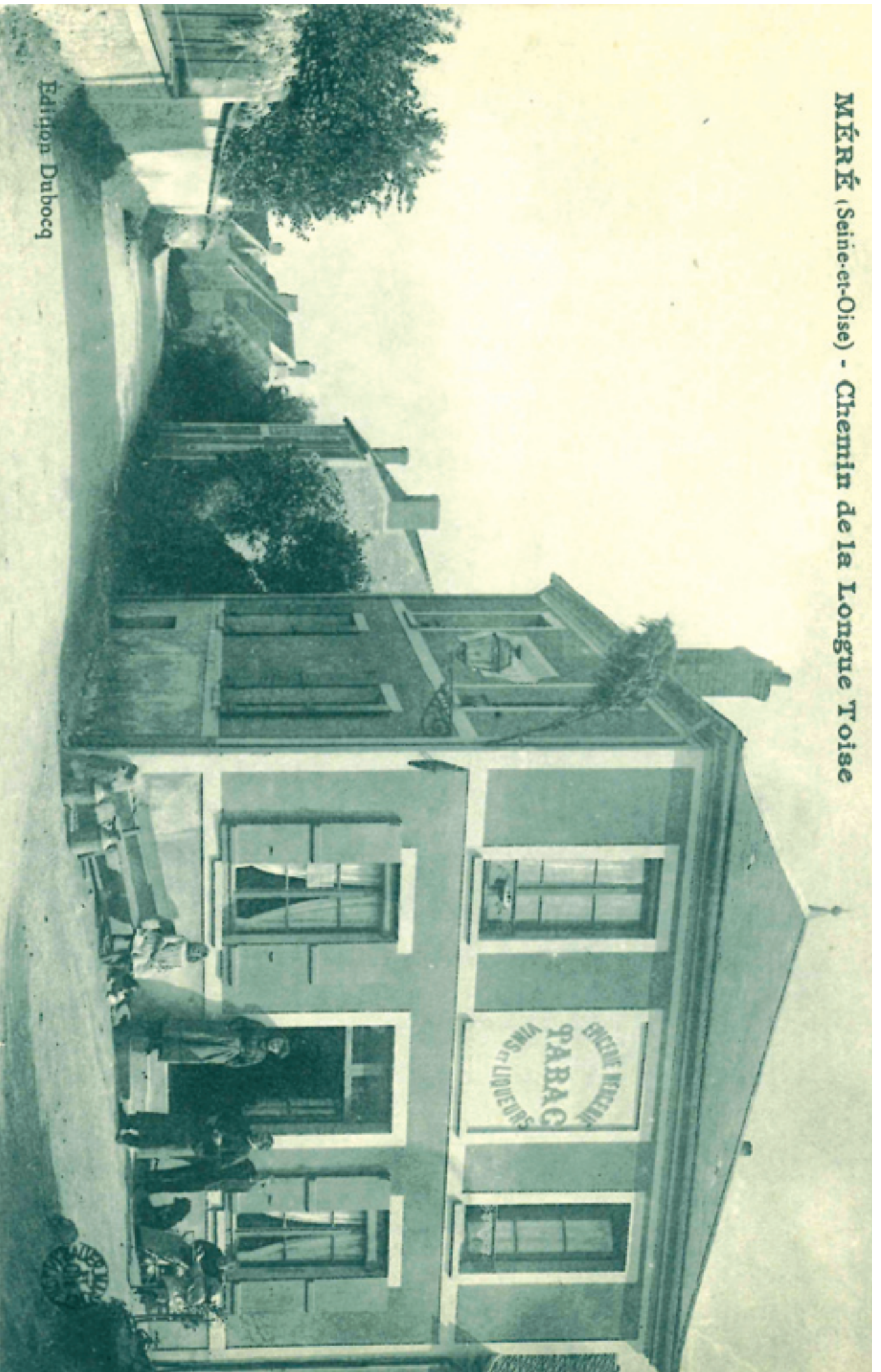
des œuvres de Monteverdi, Brahms, Donizetti, Mendelssohn et quelques œuvres contemporaines.

Agenda

En fonction de l'évolution des restrictions sanitaires

- **Olympiades**
Samedi 11 juin
- **Les Baladins d'Amaury**
Dimanche 12 juin 18h30
Eglise de Méré
- **Fête de la Saint Jean**
Samedi 25 juin
- **Théâtre**
A table
Samedi 2 juillet à 20h30
Dimanche 3 juillet à 17h

MÉRÉ (Seine-et-Oise) - Chemin de la Longue Toise



Édition Dubocq